Haute école pédagogique du canton de vaud
Filière Formations Postgrades
UER Acteurs, Gestions, Identités,
Relations, Systèmes (AGIRS)

Formation continue certifiée

Certificate of Advanced Studies - CAS

hep/

Praticienne formatrice et praticien formateur HEP

Volée 2023-2025
10 crédits ECTS

Table des matières

Préambule 4

Formations continues certifiées de la HEP Vaud 4

Introduction 4

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud 5

Séance d'information 5

Présentation générale de la formation 6

Compétences travaillées 6

Public cible 7

Organisation des études 7

Programme de la formation 8

Cursus pour les praticiennes et praticiens formateurs suppléants 20

Structure modulaire du programme 21

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées 21

Calendrier de la formation 22

Principes de l'évaluation 25

Lieu de la formation 25

Direction 25

Équipe pédagogique 26

Évaluation des modules et du cursus 27

Frais d'inscription et taxes 27

Services aux participant·e·s 28

Service académique 28

Conditions d'admission 28

Procédure d'inscription à la formation 28

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es 29

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur 29

Carte d'inscription 29

Conditions en cas de désistement 29

Délivrance des titres et du supplément au diplôme 30

Campus de la HEP Vaud 30

Base juridique 30

Préambule

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche «Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes» de la HEP Vaud.

Les formations de type:

— Certificate of Advanced Studies (CAS), de 10 à 29 crédits ECTS[1]
— Diploma of Advanced Studies (DAS), de 30 à 59 crédits ECTS
— Master of Advanced Studies (MAS), dès 60 crédits ECTS

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

La Filière des formations postgrades ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Introduction

Les praticiennes et praticiens formateurs (PraFos) sont des partenaires privilégiés de la HEP Vaud. Elles et ils contribuent à l'excellence de la formation des futur·e·s diplômé·e·s.

Pour les préparer à l'exercice de cette fonction, ce CAS développe des compétences en formation d'adultes dans le champ de la formation pratique des étudiant·e·s se préparant au métier d'enseignant·e.

Un accent particulier est donc accordé aux compétences d'observation de la pratique, d'accompagnement et d'évaluation des apprentissages des stagiaires ainsi que des compétences relationnelles et réflexives. Les contenus de ce CAS ont été réorganisés pour mieux tenir compte de l'hétérogénéité des PraFos en formation. Deux modules proposent un choix thématique. Le module à choix didactique permet de mieux intégrer les spécificités disciplinaires à la pratique de PraFo.

La formation débouche sur l'obtention du titre: **CAS praticienne formatrice et praticien formateur HEP**.

Dispensé depuis 2001 par la HEP Vaud, ce programme a évolué vers un Certificate of Advanced Studies (CAS) en 2009. Il ouvre annuellement. Cette 14e édition a été améliorée. Elle s'adresse aux enseignant·e·s BP, Sec. I, Sec. II et ES. Un parcours spécifique est également ouvert pour la 2e fois aux PraFos de l'Education Précoce Spécialisée. Le détail de ce parcours est présenté dans un guide disponible en ligne : candidat.hepl.ch/cas-pf.

1 ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant·e·s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, elles se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnel·le·s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats ;
- former des professionnel·le·s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques ;
- prendre en compte l'expérience des participant·e·s, l'environnement socioprofessionnel de chacun·e et les conditions d'exercice de leur pratique ;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives ;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger ;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant·e·s et d'expert·e·s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel ;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation ;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Séance d'information

Avant l'inscription, il est possible de participer à une séance d'information. Cette dernière se déroule à la HEP Vaud,

le mardi 7 mars 2023 de 18h30 à 20h00, salle C33-229

Les personnes admises à la formation ont accès à la plateforme Moodle dès le mois de juillet. Cela permet de prendre connaissance du contexte de cette formation : fonctionnement de la HEP, organisation de la formation pratique, organisation du CAS. Les premiers contenus de formation sont également disponibles sur la plateforme.

La première demi-journée en présence a lieu le **mardi 15 août 2023 de 8h30 à 12h30**.

Ce moment en présence facilite l'entrée en formation en dédiant un temps d'échanges sur les informations disponibles en ligne. Une conférence traitant de l'alternance et une activité en sous-groupes complètent cette demi-journée.

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

Connaissances et compréhension :

1) expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle, notamment par la mobilisation de savoirs théoriques et méthodologiques ;
2) mobiliser dans son activité de PF, les savoirs relatifs à la formation d'adultes, à la pédagogie et à la didactique.

Application des connaissances et de la compréhension :

3) agir dans le respect du cadre légal, réglementaire et éthique régissant la fonction de praticienne formatrice et praticien formateur ;
4) identifier les rôles, fonctions et activités du PF => agir dans le cadre du mandat de la praticienne formatrice et du praticien formateur défini par la HEP ;
5) inscrire sa pratique dans le cadre des dispositifs de formation en alternance à visée intégrative de la HEP ;
6) accueillir le·la stagiaire et favoriser son insertion dans la classe et dans l'établissement ;
7) aider le·la stagiaire à identifier et formuler ses objectifs de formation en tenant compte de son parcours de formation professionnelle, de son parcours de vie ainsi que de ses besoins en formation ;
8) en fonction des objectifs de formation, organiser les apprentissages du·de la stagiaire, en réunissant les conditions nécessaires au développement des compétences visées ;
9) favoriser le développement de l'autonomie du·de la stagiaire et sa créativité, en tenant compte des compétences acquises, des cadres légaux, des conditions de sécurité et des impératifs de l'enseignement ;
10) guider le·la stagiaire dans l'analyse de sa propre activité en l'amenant à prendre en compte, au sein des situations d'enseignement / apprentissage, les dimensions relatives tant à la didactique qu'à la pédagogie.

Capacité de former des jugements :

11) créer les conditions adéquates permettant un recueil d'informations sur les pratiques du·de la stagiaire ;
12) recueillir des informations en distinguant les faits, les interprétations et les jugements ;
13) observer, identifier, analyser et communiquer au·à la stagiaire ses réussites et ses difficultés en se basant sur le référentiel de compétences professionnelles de l'étudiant·e HEP ;
14) établir un bilan en utilisant les procédures et documents de la HEP.

Savoir-faire en termes de communication :

15) discerner les valeurs en jeu dans ses propres interventions et celles du·de la stagiaire et savoir en rendre compte ;
16) mettre en discussion les représentations et pratiques d'enseignement, prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet ;
17) créer une relation pédagogique avec le·la stagiaire en maintenant la distance adéquate ;
18) préparer et conduire des entretiens (entretiens d'évaluation notamment).

Capacité d'apprentissage en autonomie :

19) établir un bilan de ses interventions dans la fonction de praticien formateur, réguler et mettre en œuvre des démarches de développement professionnel.

Les objectifs de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Ce CAS s'adresse aux enseignant·e·s ordinaires et spécialisé·e·s de la scolarité obligatoire et post-obligatoire ainsi qu'aux professionnel·le·s de la pédagogie spécialisée amené·e·s à accompagner un·e ou deux stagiaires dans le cadre de la formation pratique de la HEP.

Organisation des études

Le dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué de trois modules thématiques, de deux modules à choix et d'un module d'intégration, pour un total de 10 ECTS.

Le CAS se réalise à temps partiel et en partie en modalité hybride. Il représente environ 300 heures de travail dont 120 heures de cours à la HEP Vaud.

La durée du programme standard est de deux années. Toutefois, cette durée peut être prolongée jusqu'au double du temps standard, congés éventuels compris et cas particuliers réservés. Le tableau 1 résume la répartition annuelle et les intitulés de chaque module, ainsi que le nombre de crédits.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
M1 – 1.5 ECTS Inscrire ses interventions dans une formation en alternance Module hybride comprenant 3 demi-jours en présence	M2 – 2 ECTS Accompagner et former Module hybride comprenant 4 jours dont une partie à distance	M5–3 ECTS Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire 4 jours et 4 demi-jours	
	M3 – 1 ECTS L'apport de la didactique dans la formaiton 1 choix 2 jours	M4 – 1 ECTS Approfondissement transversal 1 choix 2 jours	
M6 - 1.5 ECTS Intégration Introduction à distance, 8 séances de 2h30 et travail final			

Tableau 1 : Vue d'ensemble de la formation 2023-2025

Programme de la formation

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance (1.5 ECTS)

La formation des futur·e·s enseignant·e·s se déroule en alternance. Elle se partage entre temps à la HEP et temps de stage. Ainsi, il importe que chaque partenaire de la formation connaisse le contexte de son action. Dans ce module, les rôles, fonctions et activités du PraFo, de même que les compétences attendues des PraFos et des stagiaires sont travaillés. Chaque PraFo peut ainsi orienter son activité en coordination avec le dispositif de formation de la HEP Vaud. Ce module est introductif à l'ensemble de la formation. Certains éléments abordés font l'objet d'un approfondissement dans les modules suivants.

N° d'unité	Titre de l'unité	**Semestre 1**	
PF100-1	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	En présence À distance	3 demi-jours 5 phases

Responsable de module

César Gfeller

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant·e·s sont en mesure de :

- Connaître le cadre institutionnel relatif à la fonction de PraFo
- Connaître et comprendre le parcours de formation des étudiant-e-s de la HEP Vaud
- Mettre en oeuvre des interventions dans le cadre d'une formation en alternance
- Identifier les rôles, fonction et activités du praticien formateur
- Utiliser le référentiel de compétences de l'étudiant-e pour former et évaluer, notamment lors de la mise en place du contrat de stage
- Organiser la progression de la formation, sur la base du contrat et du semestre de formation, en prenant notamment appui sur l'étendue des activités possibles des stagiaires

Contenus

Ce module est construit comme un parcours comprenant des moments de formation à distance (5 phases) et trois demi-journées en présence. Voici les étapes détaillées de ce parcours:

Introduction

Avant la première rencontre en présence, vous pouvez prendre connaissance de diverses informations de mise en contexte disponibles sur la plateforme en ligne Moodle. De plus, les aspects de gestion de cette formation et les informations de chaque filière permettant de comprendre le parcours de formation de vos stagiaires sont également présentés à distance.

Phase 1 – Démarrer le stage

Cette première phase prépare à l'accueil du ou de la stagiaire de manière à favoriser son acculturation dans l'établissement. Elle permet d'établir et de réguler le contrat de stage avec les stagiaires.

Phase 2 – L'entrée dans la formation

A cette étape, vous découvrez plus en détail la fonction de PraFo et ses différents rôles. Vous vous positionnez personnellement dans votre conception de ces rôles.

Phase 3 – La formation en alternance

Vous êtes amené·e·s à identifier les aspects les plus importants de la formation en alternance de la HEP Vaud, de manière à trouver votre place de PraFo dans ce dispositif.

Phase 4 – L'observation

Cette phase introduit à l'observation de l'activité de la ou du stagiaire dans le but de lui faire des retours formatifs. Il s'agit d'une première manière d'aborder ce sujet qui sera repris dans les prochains modules.

Phase 5 – Evaluer les pratiques professionnelles

Il s'agit de découvrir les documents d'évaluation des pratiques de vos stagiaires et d'échanger à leur sujet avec d'autres PraFos.

Trois demi-journées en présence ponctuent ces étapes pour répondre à vos questions, échanger entre pairs et tirer profit des travaux effectués à distance.

Modalités pédagogiques

Travail à distance individuel, conférence et séminaires en groupes de niveaux d'enseignement.

Intervenant-e-s

- Maya Brina, chargée d'enseignement
- Baris Cadir, chargé d'enseignement
- Samyr Chajaï, chargé d'enseignement
- Laurence Court, chargée d'enseignement
- Héloïse Durler, chargée d'enseignement
- Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
- César Gfeller, chargé d'enseignement
- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
- Sabine Oppliger, chargée d'enseignement
- Marc Pidoux, professeur HEP associé
- Méliné Zinguinan, chargée d'enseignement

Ainsi que des représentants de la Direction de la Formation de la HEP Vaud.

Modalités de certification du module

Travail écrit d'analyse détaillant une observation ciblée. Les consignes détaillées sont mises à disposition en début de module.

Module 2 : Accompagner et former (3 ECTS)

En qualité de formatrice ou formateur d'adultes, chaque PraFo est amené·e à accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages professionnels, en veillant au développement de leur réflexivité tout en repensant et régulant sa propre activité. Cette démarche réflexive est une ressource professionnelle clé, tant pour les futur·e·s enseignant·e·s que pour les PraFos.

Pour ce faire, différentes approches, méthodes et postures sont à mobiliser. Ce module se centre sur l'accompagnement des stagiaires et le développement de la pratique réflexive.

N° d'unité	Titre de l'unité	**Semestre 2**
PF200-1	Accompagner le processus de formation des stagiaires et développer leur pratique réflexive	4 jours dont une partie à distance

Responsable de module

Cyrille Jacquier

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant·e·s sont en mesure de :

— Connaître et distinguer les postures professionnelles (accompagner, former, évaluer) et les enjeux de chacune d'entre elles, en vue d'articuler différents gestes professionnels dans l'activité de PraFo
— Mettre en place un cadre d'accompagnement incluant des dimensions de contraintes et de co-construction
— Analyser une relation d'accompagnement et en identifier les forces et les limites
— Mener et réguler un processus d'accompagnement d'un·e ou plusieurs étudiant·e·s
— Expliciter sa propre pratique d'enseignement, la partager et la mettre en discussion avec l'étudiant·e
— Accompagner la ou le stagiaire à la conceptualisation de sa pratique enseignante
— Créer un cadre de formation favorisant la réflexion de l'étudiant·e sur ses actes professionnels, la pratique enseignante et sur l'école en général
— Faciliter la réflexion métacognitive de l'étudiant·e

Contenus

Cette unité permet de réfléchir aux processus, modalités et enjeux de l'accompagnement d'un·e stagiaire dans le développement de ses apprentissages professionnels et de sa pratique réflexive.
A partir de situations concrètes de la pratique enseignante et de la pratique de PraFo et en s'appuyant sur divers apports théoriques, nous allons travailler sur le processus d'accompagnement d'un·e stagiaire et la posture de PraFo. Il s'agit également de viser l'enrichissement des compétences réflexives nécessaires tant aux PraFos qu'aux stagiaires en développant des outils d'analyse et de communication.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, mise en situation et analyses, travaux de groupe, échanges entre participant·e·s, lectures

Intervenant-e-s

— Elodie Brülhart, chargée d'enseignement
— Baris Cadir, chargé d'enseignement
— Samyr Chajaï, chargé d'enseignement
— Laurence Court, chargée d'enseignement
— Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
— Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
— Raphaëlle Jouhaud, chargée d'enseignement
— Marc Pidoux, professeur HEP associé
— Méliné Zinguinan, chargée d'enseignement

Modalités de certification du module

Produire une vidéo analysant une situation d'accompagnement-formation en mobilisant certains apports théoriques du module.

Les modalités de cette présentation sont précisées en début de module.

Module 3 : L'apport de la didactique dans la formation (1 ECTS)

Toutes les matières enseignées répondent à des principes didactiques et méthodologiques qui leur sont propres. Ce module offre ainsi la possibilité aux PraFos d'approfondir leurs compétences en tenant compte des spécificités didactiques liées à des objets d'apprentissage définis. Chaque PraFo peut, dans ce module, développer ses compétences d'accompagnement en choisissant une unité didactique en fonction de son profil (BP, S1, S2, PS). Selon les inscriptions, les PraFos du secondaire 1 et 2 et/ou de certaines disciplines peuvent être regroupé·es.

N° d'unité	Titre de l'unité	**Semestre 2**
PF300 Unités à option (un seul choix parmi les différentes options) :		
PF300-1 BP 1-4P & PS	Didactiques des apprentissages fondamentaux	2 jours
PF300-2 BP & PS	PF 300-201 à 209, une didactique à choix : français, mathématiques & sciences de la nature, allemand & anglais, musique, histoire, géographie, éthique et cultures religieuses, éducation physique et sportive, art et technologie	
PF300-3 Sec I, Sec II & PS	PF 300-301 à 305, une didactique à choix : français, mathématiques, éducation physique et sportive, musique, géographie	
PF300-4 Sec I & PS	PF 300-401 à 407, une didactique à choix : allemand - anglais - italien, art et technologie, citoyenneté, histoire, économie et droit, sciences de la nature, éthique et cultures religieuses	
PF300-5 Sec II & PS	PF 300-501 à 509, une didactique à choix : allemand - anglais - italien - espagnol, informatique, psychologie, droit, économie, histoire, sciences des religions, physique, biologie	
	Total	**2**

Sous réserve de modification

Responsable du module

Luc Fivaz

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant·e·s sont en mesure de :

- Connaître les fondements de la didactique disciplinaire choisie pour accompagner et évaluer l' étudiant·e dans une formation en alternance intégrative.
- Former l'étudiant·e à analyser et rendre compte de la pertinence au plan didactique des préparations des leçons visitées ou des séquences planifiées.
- Évaluer la capacité de l'étudiant·e à progresser dans la planification, la mise en œuvre et la régulation de son enseignement en prenant notamment en compte les apprentissages des élèves.

Contenus

Le module d'approfondissement didactique se caractérise par la diversité des unités de formation proposées en lien avec les différentes disciplines et avec les profils (BP, S1, S2 et PS) ; chaque praticien·ne formateur·trice peut en effet trouver une offre adaptée à ses besoins spécifiques. Toutes les unités s'appuient donc sur des principes épistémologiques et méthodologiques mis en œuvre dans la didactique choisie. Les praticien·ne·s formateur·trice·s sont amené·e·s à analyser et à évaluer les préparations de leçons et/ou séquences d'enseignement-apprentissage des stagiaires en privilégiant un regard didactique.
Ce module d'approfondissement est également ouvert en formation continue aux praticien·ne·s formateur·trice·s déjà en exercice (diplômé·e·s ou non) qui souhaiteraient développer leurs compétences dans l'accompagnement didactique de leurs stagiaires.

La possibilité d'établir des projets individuels et de groupes est offerte si l'unité choisie n'est pas ouverte en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, mise en situation et analyses, travaux de groupe, échanges entre praticipant·e·s, lectures

Intervenant-e-s

— Formateur·trice·s des UER Didactiques
— Formateurs·trice·s de l'UER PS
— Formateurs·trice·s de l'UER EN

Modalités de certification du module

Pour obtenir la validation du module, il faut être présent·e et effectuer les travaux d'appropriation demandés.

Pour un projet individuel ou de groupe, il s'agit d'une activité demandant 25 à 30 heures de travail.

Module 4 : Approfondissement transversal (1 ECTS)

Ce module composé d'unités à choix permet d'approfondir certaines compétences transversales indépendantes du degré d'enseignement ou de sa didactique. L'unité est choisie en tenant compte de ses propres besoins.

N° d'unité	Titre de l'unité	**Semestre 3**
PF400 Unités à option (un seul choix parmi les différentes options) :		
PF400-1	S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive	2 jours
PF400-2	Autorité, légitimité et conflits	
PF400-3	Atelier d'écriture des pratiques professionnelles	
PF400-4	Comment agir dans les situations chargées d'émotions	
PF400-5	Utiliser la vidéo pour former les stagiaires	
PF400-6	Projet personnel ou de groupe visant l'approfondissement d'une thématique liée à l'activité de praticienne formatrice ou praticien formateur	
	Total	**2**

Sous réserve de modifications

Responsable du module

Cyrille Jacquier

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants ont acquis ou approfondi des compétences spécifiques correspondant à leurs besoins et tenant compte de leur parcours professionnel.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, mise en situation et analyses, travaux de groupe, échanges entre participant·e·s, lectures

Modalités de certification du module

Pour obtenir la validation du module, il faut être présent·e et effectuer les travaux d'appropriation demandés.

PF400-1 S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive (Unité à option)

Contenus

Le développement des compétences passe nécessairement par la description de l'activité pédagogique. Les outils d'aide à l'explicitation permettent au PraFo de questionner pour s'informer lui-même. Pour cela, il crée les conditions favorables, éthiques et déontologiques, pour favoriser l'émergence de la mémoire d'évocation, qui garantit ainsi un travail sur les activités mentales. Accompagner la mise en mots d'un domaine particulier de l'expérience nécessite de savoir écouter, reformuler, mais aussi d'utiliser des formulations de relance pour faire émerger le vécu de l'action et la prise de conscience.

Modalités pédagogiques

La formation est expérientielle et se déroule entre des temps d'expérimentation en atelier, des temps d'écriture d'évocation et de conceptualisation théorique. Certains protocoles sont enregistrés. La présence est obligatoire.

Intervenante

— Christiane Sini

Dates et horaires

Période du cours : octobre à décembre 2024
L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.
Des informations détaillées vous sont transmises en début de formation.

PF400-2 : Autorité, légitimité et conflits (unité à option)

Contenus

La question de l'autorité et du pouvoir dans la classe est un objet de débat très actuel, le slogan incantatoire « Il faut rétablir l'autorité » fait recette. Mais la notion d'autorité est très liée à l'évolution de notre société, d'autre part, le rapport au pouvoir, à l'autorité, au conflit, est profondément lié à la biographie d'une personne, et ne se change pas si facilement.

Comment comprendre la crise de l'autorité actuelle ? Comment aider un-e nouvel-le enseignant-e à trouver ses marques pour pouvoir enseigner ? Comment enrichir ses stratégies d'intervention et trouver l'attitude adéquate ? Comment l'aider à penser son action en relation avec ses expériences en classe ? Voilà quelques-unes des questions abordées dans cette unité de formation.

Modalités pédagogiques

Présentations théoriques, travaux de groupes, analyses de situation, travail à partir d'enregistrements vidéo. La présence est obligatoire.

Intervenant

— Marc Pidoux, professeur HEP associé

Dates et horaires

Période du cours : octobre à décembre 2024
L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.
Des informations détaillées vous sont transmises en début de formation.

PF400-3 : Atelier d'écriture des pratiques professionnelles (unité à option)

Contenus

Cette unité de formation propose de mettre en mots des expériences professionnelles, un vécu professionnel, des questions et des choix en tissant des liens avec des valeurs et des projets.
« J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire ». Claude Roy. »
La réflexion individuelle et partagée sur les postures de formatrice et formateur et d'accompagnant·e de stagiaires est nourrie par divers apports de la formatrice. L'écriture est l'outil privilégié pour faciliter une mise à distance. Des exercices ludiques et variés sont proposés pour permettre une entrée progressive dans cette démarche d'écriture et pour stimuler la réflexion.

Au fil des rencontres, les textes produits sont écoutés, commentés et enrichis par les participant·e·s et l'animatrice. Ces écrits ne constituent pas le but du séminaire, ils participent cependant pleinement à la démarche réflexive proposée.

Modalités pédagogiques

Chacune des rencontres s'organise en deux temps :

— le partage des productions des participant·e·s, souvent en interlocutions avec des textes d'auteur·e·s, écrivains ou artistes, stimulant des échanges nourris,
— une activité d'écriture ludique immédiatement échangée au sein du groupe.

D'une séance à l'autre, les participant·e·s mènent ainsi un travail de réflexion, par écrit, sur la base d'une consigne discutée (en lien avec un thème proposé par la formatrice ou par un·e membre du groupe). La présence est obligatoire.

Intervenantes

— Geneviève Tschopp Rywalski, professeure HEP associée
— Sabine Oppliger, chargée d'enseignement

Dates et horaires

Période du cours : octobre à décembre 2024
L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.
Des informations détaillées vous seront transmises en cours de formation.

PF400-4 : Comment agir dans les situations chargées d'émotions (unité à option)

Contenus

« Je pense, donc je suis » ? Pas précisément ! Comme démontré par des études sur le cerveau, les émotions et les pensées interagissent constamment, et guident nos actions (Damásio, 1995). Presque dans chaque décision que nous prenons et à chaque communication avec autrui, les émotions jouent un rôle et influencent ce qui se passe. Ce cours vous aide à développer la capacité d'identifier vos propres émotions et celles des autres, ainsi qu'à les « gérer » en temps réel, afin d'optimiser l'encadrement des stagiaires.

Modalités pédagogiques

Il s'agit d'un dispositif interactif qui alterne exercices, réflexions individuelles, mises en situations et analyse des pratiques en tant que PraFo. L'apport théorique est adapté aux questionnements des participant·e·s. Ce cours est pratiqué en groupes restreints, afin de favoriser un climat de confiance et permettre un apprentissage personnalisé et adapté aux besoins. La présence est obligatoire.

Intervenant

— Nir Zalts, chargé d'enseignement

Dates et horaires

Période du cours : octobre à décembre 2024
L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.
Des informations détaillées vous sont transmises en début de formation.

PF400-5 : Utiliser la vidéo pour former les stagiaires (unité à option)

Contenus

Ce module propose de concevoir et mettre en œuvre un dispositif vidéo qui vous permettra d'exploiter l'expérience ou l'activité de votre stagiaire en situation professionnelle comme moyen de formation.
L'enjeu d'un tel dispositif est de comprendre comment agissent les acteurs dans les situations étudiées, en adoptant le point de vue de l'acteur·trice. En effet, ce qui est pertinent pour un observateur·trice ne l'est pas forcément pour un·e autre acteur·trice (par exemple votre stagiaire ou vous-même).
L'utilisation de la vidéo revêt pour cela d'un intérêt pédagogique : elle permet un ancrage commun et rapide dans une situation professionnelle, un accès « direct » au travail des stagiaires, la facilitation de l'observation et de l'analyse grâce aux possibilités de re-visionnement ainsi que l'appréhension accrue de la complexité des situations de travail (Leblanc, 2016).
Il s'agira donc de concevoir, de mettre en œuvre et d'analyser votre propre dispositif de vidéoformation.

Modalités pédagogiques

La formation est en premier lieu expérientielle. L'essentiel du travail se déroulera en autonomie et en sous-groupe. Il s'agira d'expérimenter la vidéoformation et d'échanger avec un·e ou plusieurs collègues sur les apports et les obstacles de la démarche. La présence est obligatoire et le travail demandé doit être réalisé pour valider le module.

Intervenants

— Baris Cadir, chargé d'enseignement
— Marc Pidoux, professeur HEP associé

Dates et horaires

Période du cours : septembre à décembre 2024
L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous sont transmises en début de formation.

PF400-6 : Projet personnel ou de groupe visant l'approfondissement d'une thématique liée à l'activité de PF (unité à option)

Contenus et modalités pédagogiques

Cette option permet de choisir une démarche personnelle ou collective visant tout ou partie des acquis de formation du module 2.
La ou le participant·e ou groupe de participant·e·s élabore un projet, qui est proposé au formateur de l'unité, en vue de s'accorder sur :

— le thème ;
— la démarche et son déroulement temporel (recherche-action, recension bibliographique, analyse d'une situation ou d'un aspect de la fonction de praticienne ou praticien formateurs);
— la production visée (rapport, article pour publication, etc.) ;
— les critères d'évaluation du travail ;
— l'accompagnement du travail le cas échéant.

Le projet est évalué en fonction des critères fixés.

Intervenant

— Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement

Dates et horaires

Le suivi du projet est fixé d'entente avec le formateur.
L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.
Des informations détaillées vous sont transmises en début de formation.

Module 5 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire (3 ECTS)

Les PraFos sont amenés à observer, guider et évaluer les apprentissages professionnels des stagiaires, et ceci plus particulièrement du point de vue des apprentissages de tous les élèves. Le rôle de PraFo est particulièrement important : elle ou il va accompagner les stagiaires en rendant visibles leurs choix didactiques et pédagogiques, les guider dans la construction de leurs gestes professionnels, analyser et évaluer avec eux les effets de leurs pratiques sur les apprentissages des élèves pour leur permettre progressivement de s'autoréguler. Dans ce contexte, l'évaluation des pratiques d'un·e stagiaire ne peut être déconnectée des apprentissages des élèves.

Dans cette perspective, ce module met en œuvre une démarche clinique de formation caractérisée par le fait de:

- partir d'un problème, d'une question (ex.: un·e stagiaire a de grosses difficultés à enseigner certains concepts et plusieurs élèves ne réussissent pas à s'approprier ces concepts) ;
- recueillir des données en lien avec le problème de départ (descriptif de la séquence d'enseignement et des tâches proposées aux élèves pour les aider à s'approprier le concept qui fait problème, productions d'élèves, enregistrement d'interactions en classe, etc.) ;
- analyser ces données en s'appuyant sur des cadres théoriques afin de faire des hypothèses sur les raisons des difficultés des stagiaires et des élèves ;
- élaborer un plan d'action pour permettre aux stagiaires de satisfaire aux objectifs de formation (élaboration d'une nouvelle séquence d'enseignement, choix de nouvelles tâches, modifications des interventions de l'enseignant-e, etc.) ;
- mettre en œuvre le plan d'action et en mesurer l'impact tant sur les apprentissages des élèves que sur les pratiques enseignantes des stagiaires et, si le problème n'est pas résolu, démarrer un nouveau cycle.

N° d'unité	Titre de l'unité	Année 2	
		Semestre 3	**Semestre 4**
PF500-1	Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire	4 jours	4 demi-jours

Responsable de module

Soraya De Simone

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant-e-s sont en mesure de :

- Comprendre et accompagner les processus d'apprentissage et de formation
- Prendre des informations (observation, traces, etc.) en lien avec les apports théoriques du module, le référentiel de compétences de l'étudiant-e, le référentiel des PraFos et les documents officiels de la HEP Vaud
- Guider l'étudiant·e dans l'observation, la prise d'informations et l'analyse des apprentissages des élèves durant les enseignements du PraFo (y compris les effets de l'enseignement sur ces apprentissages)
- Guider l'étudiant·e dans l'observation, la prise d'informations et l'analyse des apprentissages des élèves durant son enseignement en tant que stagiaire en classe
- Mener des entretiens centrés sur la prise d'informations et sur les liens enseignement-apprentissage, notamment sur les effets observés sur les apprentissages des élèves en fonction de ses choix didactiques et pédagogiques et des moyens qu'elle ou il se donne pour obtenir ces informations
- Expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle
- Légitimer ses choix à l'aune des apports théoriques du module, des référentiels de compétence, de traces récoltées, etc

Contenus

Dans une perspective de clinicien·ne des apprentissages, ce module propose aux PraFos de s'outiller pour observer et recueillir des informations à propos de l'enseignement des stagiaires et des apprentissages des élèves. Ainsi, dans ce module les PraFos sont amenés notamment à approfondir les enjeux en lien avec l'observation des stagiaires, les objectifs de formation à fixer, les modalités de guidage en regard des échelles descriptives, ainsi que l'évaluation de la pratique enseignante des stagiaires au service des apprentissages des élèves.

Enfin, ce module propose aux PraFos de réfléchir aux différentes postures de tutorat. Ils sont également amenés à analyser différents extraits d'entretiens avec un·e stagiaire, notamment en fonction du semestre de formation.

Modalités pédagogiques

Conférences, séminaires, travaux de groupes, lectures, travail individuel entre les rencontres.

Intervenant·e·s

- Sandrine Breithaupt, professeure HEP associée
- Léa Couturier, chargée d'enseignement
- Marilena Cuozzo, chargée d'enseignement
- Soraya De Simone, chargée d'enseignement
- Santiago Hernandez, chargé d'enseignement suppléant
- Lara Laflotte, chargée d'enseignement
- Béatrice Maire-Sardi, chargée d'enseignement
- Daniel Martin, professeur HEP Honoraire

Avec la participation de la compagnie théâtrale « Caméléon ».

Modalités de certification du module

Examen oral sur la base d'un dossier contenant des traces produites dans le cadre de l'activité de PraFo (ex.: bilan certificatif d'un·e stagiaire, transcription d'un entretien formatif avec un·e stagiaire, etc.). La défense orale fait référence explicitement à la pratique ainsi qu'aux contenus théoriques du module.
Des consignes détaillées sont remises en début de module.

Certification du module : début juin 2025

Module 6 : Module d'intégration (1.5 ECTS)

Ce module vise à jeter des ponts entre les savoirs théoriques et instrumentaux abordés dans les modules du CAS et les savoirs d'action issus de la pratique professionnelle de PraFo. Un accent y est particulièrement porté sur le développement de la pratique réflexive dans, sur et autour de sa propre action en tant que formatrice et formateur d'adultes. Les activités de ce module permettent d'analyser les expériences de terrain et de développer des savoirs professionnels, tout au long de la formation.

N° d'unité	Titre de l'unité		**Année 1**	**Année 2**
PF600-1	Séminaire d'intégration	A distance + En présence	Introduction + 4 x 2h30	4 x 2h30

Responsable de module

Sabine Oppliger, chargée d'enseignement

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure de :

— Analyser leur pratique professionnelle en tant que praticienne et praticien formateur ainsi que celles des stagiaires ;
— Développer leur pratique réflexive ainsi que celle des stagiaires ;
— Prendre en compte et travailler le processus d'apprentissage/appropriation de la profession d'enseignant·e par les stagiaires ;
— Prendre conscience et travailler leur posture professionnelle de formatrice et formateur d'adultes engagé·e dans le processus d'accompagnement des stagiaires ;
— Faire un bilan de leur action en tant que de praticienne et praticien formateur, la réguler et entreprendre des démarches de développement professionnel.

Modalités pédagogiques

Réflexions communes autour de thèmes liés à l'activité de praticienne et praticien formateur, présentation, échanges et analyse de situations professionnelles vécues par les participant·e·s, établissement de liens avec le référentiel de compétences de la praticienne formatrice et du praticien formateur, élaboration de deux bilans de compétences en début et fin de formation.

Intervenant·e·s

- Baris Cadir, chargé d'enseignement
- Jean-Marie Cassagne, professeur HEP associé
- Laurence Court, chargée d'enseignement
- Soraya De Simone, chargée d'enseignement
- Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
- César Gfeller, chargé d'enseignement
- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
- Olivier Mack, chargé d'enseignement
- Sabine Oppliger, chargée d'enseignement
- Marc Pidoux, professeur HEP associé
- Aude Ramseier, chargée d'enseignement
- Nir Zalts, chargé d'enseignement

Dates et horaires

Les deux premières séances de ce module ont lieu le mercredi 20 septembre 2023 de 14h00 à 16h45 et le jeudi 23 novembre 2023 de 14h00 à 16h45.
Les 6 autres séances se déroulent entre le printemps 2024 et le printemps 2025. Les dates, horaires et salles vous sont communiqués ultérieurement en fonction des groupes d'appartenance.

Modalités de certification du module

Participation aux 8 séances d'intégration et travail écrit réflexif qui est l'occasion d'élaborer une réflexion écrite, autonome et personnelle, concernant sa propre évolution dans la fonction de PraFo ou projet personnel de développement professionnel.

Des consignes détaillées sont remises aux participant·e·s en début de formation.

Ce travail est remis à la formatrice ou au formateur de votre groupe pour fin mai 2025.

Cursus pour les praticiennes et praticiens formateurs suppléants

Les praticiennes et praticiens formateurs suppléants effectuent le parcours correspondant au module 1 du CAS PF.

N° d'unité	Titre de l'unité	**Semestre 1**	
PF100-1	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	présence + distance	3 demi-jours 5 phases

Le descriptif de ce module se trouve en début de chapitre « Programme de la formation » .

Dates et horaires des séances en présentiel

Mercredi 6 et 20 septembre 2023 de 08h30 à 12h30
Jeudi 23 novembre 2023 de 08h30 à 14h00

Modalités de certification

Les praticiennes et praticiens formateurs suppléants peuvent certifier ce module par un travail écrit d'analyse détaillant une observation ciblée. Les consignes détaillées sont mises à disposition dans le module 1 du CAS PF.

Structure modulaire du programme

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

— d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement ;
— d'une part de travail personnel fourni par les participant·e·s ;
— d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant·e·s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées suivant le cadre des qualifications prévues pour les hautes écoles (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participant·e·s au terme de leur formation.

Nom module		Compétences (voir page 6)																			ECTS
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
PF100	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance			X	X	X	X	X	X				X								1.5
PF200	Accompagner et former	X	X								X			X		X	X	X	X		2
PF300	L'apport de la didactique dans la formation	X	X								X										1
PF400	Module transversal	X									X										1
PF500	Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire	X					X				X	X	X		X				X		3
PF600	Séminaire d'intégration	X								X										X	1.5

Tableau 2 : mise en relation des compétences avec les contenus des modules

Calendrier de la formation

La formation a lieu sur des semaines scolaires. Dans la mesure du possible, les jours de formation sont variables de manière à ne pas systématiquement prétériter l'enseignement dans les mêmes classes.
Les dates de formation communes à tout·e·s les participant·e·s sont indiquées ci-dessous. Certaines dates dépendent de l'inscription à des sous-groupes. Ces dates seront connues en septembre suite à votre inscription en ligne. Vous les trouverez sur votre portail étudiant, onglet «horaire» y compris l'indication des salles de cours. Des précisions à ce sujet seront transmises en début de formation.

Année 1

Semestre d'automne

<table>
<tr><th colspan="3">Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Début de formation</td><td colspan="2">A distance autonome
Ressources disponibles dès le lundi 10 juillet 2023
Informations générales sur la formation pratique à la HEP Vaud et présentation des programmes de formation des étudiant·e·s HEP</td></tr>
<tr><td>En présence
CAS PF
Mardi 15 août 2023
8h30 à 12h30</td><td>En présence
CAS PF suppléant
Mercredi 6 septembre 2023
8h30 à 12h30</td></tr>
<tr><td colspan="2">Accueil, enjeux d'une formation en alternance, CéfopE, présentation du CAS</td></tr>
<tr><td>Début phases
1 - 2- 3</td><td colspan="2">A distance autonome
Ressources disponibles dès le lundi 10 juillet 2023
Phase 1 – Démarrer le stage
Phase 2 – Entre rôles et conception de rôles
Phase 3 – Une formation en alternance à visée intégrative</td></tr>
<tr><td>Phases
1 - 2</td><td colspan="2">En présence
Mercredi 20 septembre 2023 - 8h30 à 12h15
Constellation des rôles
Accueil des stagiaires et contrat de stage</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th colspan="2">Module 6 : intégration</th></tr>
<tr><td>Démarrage</td><td>A distance autonome
Ressources disponibles dès le mercredi 6 septembre 2023
Présentation du module 4 et de la validation du module 5</td></tr>
<tr><td>Séances
1 et 2</td><td>En présence
Séance 1 - mercredi 20 septembre 2023 - 14h à 16h45
Séance 2 - jeudi 23 novembre 2023 - 14h à 16h45</td></tr>
</table>

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	
Début phases 4 - 5	A distance autonome Ressources disponibles dès le mercredi 15 août 2023 Phase 4 – L'observation Phase 5 – Évaluer les pratiques professionnelles
Clôture du module 1	En présence Jeudi 23 novembre 2023 – 08h30-14h00 Phase 1 – Retour sur les contrats de stage Phase 5 – Échanges sur l'évaluation des stages et l'usage des échelles descriptives Réseau et clôture du module
Certification du module 1	Dépôt dans Moodle Lundi 8 janvier 2024

Semestre de printemps

Module 2 : Accompagner et former	
4 jours dont une partie à distance	Dates selon horaire individualisé Janvier à mars 2024

Module 6 : Module d'intégration
Deux rencontres de 2h30, dates selon horaire individualisé

Module 3 : L'apport de la didactique dans la formation	
1 unité à choix 2 jours	Dates selon horaire individualisé Février à mai 2024

Année 2

Semestre d'automne

Module 5 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire	
Jour 1	Septembre 2024 - 8h30 à 16h30 Dates selon horaire individualisé
Jour 2	Octobre 2024 - 8h30 à 16h30 Dates selon horaire individualisé
Jour 3	Novembre 2024 - 8h30 à 16h30 Dates selon horaire individualisé
Jour 4	Janvier 2025 - 8h30 à 16h30 Dates selon horaire individualisé

Module 4 : Module transversal	
1 unité à choix 2 jours	2 journées en automne 2024 selon horaire individualisé

Module 6 : intégration
Deux rencontres de 2h30, dates selon horaire individualisé

Semestre de printemps

Module 5 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire			
1/2 jour 5	Février 2025 - 8h30 à 12h00	ou	Février 2025 - 13h30 à 17h00 Inscription en ligne fin août
1/2 jour 6 et 7	Mars 2025 - 8h30 - 16h30		
1/2 jour 8	Mars 2025 - 13h30 - 17h00		

Module 6 : intégration
Deux rencontres de 2h30, date selon horaire individualisé

Tableau 3 : calendrier de la formation

Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant·e·s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant·e·s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative

L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maitrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative ont une note (échelle de 1 à 6) ou une validation (acquis ou non acquis). En complément, les participant·e·s reçoivent un feedback sous forme de grille critériée et/ou de commentaire.
Pour les modules validés, la mention acquis ou non acquis est attribuée.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiqués préalablement aux participant·e·s.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Responsable du programme CAS de Praticienne formatrice et Praticien formateur HEP

— **Marc Pidoux**, professeur HEP associé, Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes » (AGIRS)

Responsables du pilotage des formations postgrades

— **Amaury Daele**, professeur HEP associé, responsable de la Filière des formations postgrades

— **Annick Rossier** chargée d'enseignement, Filière des formations postgrades

Équipe pédagogique

Formatrices et formateurs de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP «Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes » (AGIRS)

— **Elodie Brülhart**, chargée d'enseignement
— **Baris Cadir**, chargé d'enseignement
— **Samyr Chajaï**, chargé d'enseignement
— **Laurence Court**, chargée d'enseignement
— **Héloïse Dürler**, chargée d'enseignement
— **Corinne Duvoisin**, chargée d'enseignement
— **César Gfeller**, chargé d'enseignement
— **Cyrille Jacquier**, chargé d'enseignement
— **Raphaëlle Jouhaud**, chargée d'enseignement
— **Olivier Mack**, chargé d'enseignement
— **Sabine Oppliger**, chargée d'enseignement
— **Marc Pidoux**, professeur HEP associé
— **Aude Ramseier**, chargée d'enseignement
— **Méliné Zinguinan**, chargée d'enseignement

Formateur de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP «Développement de l'enfant à l'adulte» (DV)

— **Geneviève Tschopp Rywalski**, professeure HEP associée
— **Nir Zalts**, chargé d'enseignement

Formatrices et formateurs de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP «Enseignement, apprentissage et évaluation» (EN)

— **Sandrine Breithaupt**, professeure HEP associée
— **Léa Couturier**, chargée d'enseignement
— **Marilena Cuozzo**, chargée d'enseignement
— **Soraya De Simone**, chargée d'enseignement
— **Santiago Hernandez**, chargé d'enseignement
— **Lara Laflotte**, chargée d'enseignement
— **Béatrice Maire Sardi**, chargée d'enseignement
— **Daniel Martin**, professeur HEP Honoraire

Formatrice et formateur de l'unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Pédagogie spécialisée » (PS)

— **Maya Brina**, chargée d'enseignement
— **Jean-Marie Cassagne**, professeur HEP associé

Ainsi que l'intervention de formatrices et formateurs des unités d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP en didactique et des filières de formation à l'enseignement.

Formatrice externe

— **Christiane Sini**, formatrice d'adultes

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation de la formation à court, moyen et long terme, l'avis des participant·e·s est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant·e·s est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation continue certifiée.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du·de la responsable du CAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Coût pour l'ensemble du CAS : CHF 6'000.—

Aucun coût pour les praticiennes et praticiens formateurs DFJC.

Aucune finance d'inscription à l'admission.

En principe, la finance de formation est divisée en parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la directive 02_01, article 13 ; etudiant.hepl.ch/directives).

Services aux participant·e·s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique - Formations postgrades
Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : etudiants-pg@hepl.ch

Liens utiles

candidat.hepl.ch/pg > page « Questions fréquentes »
candidat.hepl.ch/cas-pf

Conditions d'admission

Sont admis au programme de formation, les enseignantes ou enseignants répondant aux conditions suivantes :

— disposer d'un diplôme d'enseignement reconnu, qui correspond au diplôme requis pour enseigner les disciplines que la candidate ou le candidat enseigne et dans les classes au sein desquelles il enseigne ;
— faire valoir trois années d'expérience professionnelle d'enseignement dans le degré concerné (primaire, secondaire I ou secondaire II, enseignement spécialisé).

Par ailleurs, à partir de la rentrée académique qui suit l'entrée en formation, la praticienne formatrice ou le praticien formateur doit pouvoir accueillir un·e ou deux étudiant·e·s en stage.

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

— curriculum vitæ
— copie du titre requis par les conditions d'admission
— le cas échéant, copie du Certificat HEP de formation continue de Praticien Formateur
— préavis favorable de la direction d'établissement scolaire. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les candidat·e·s DFJC.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **15 avril 2023** (ou le 15 juin 2023 dans la mesure des places disponibles)

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation.

Dans ce cas, les candidat·e·s sont retenu·e·s conformément au règlement des études menant à un CAS, DAS MAS (etudiant.hepl.ch/lois-reglement-HEP). L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision au **début mai** (ou fin juin pour les clôtures du 15 juin).

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de prise en compte des études déjà effectuées peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation (possibilité d'équivalence ; Référence Directive 05_04 ; etudiant.hepl.ch/directives). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au **31 août**.

Renseignements auprès du conseiller aux études postgrades

Téléphone : +41 21 316 92 70
E-mail : etudiants-pg@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés bénéficient d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation .
Pour les conditions de décharge ou la prise en charge de certains frais, ces personnes peuvent s'adresser à leur service employeur respectivement leur direction d'établissement.

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Les enseignements du CAS PF ne sont pas ouverts aux auditrices ou auditeurs.

Carte d'inscription

Les participant·e·s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription. Il suffit de la demander au service académique (etudiants-pg@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le·la participant·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, le·la participant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant·e·s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiant·e·s de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/campus

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

Directive 05_51 (etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au CAS Praticienne formatrice et praticien formateur HEP

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Formations postgrades
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone. : +41 21 316 92 70
etudiants-fcc@hepl.ch

www.hepl.ch

Crédits : HEP Vaud - Photo: Luca da Campo / Strates

version du 05.07.2023